Projet d'établissement
Des services petite enfance de l'ARPPE en Berry

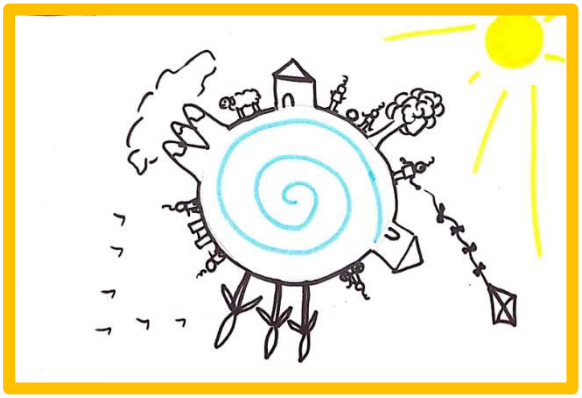

Projet Social
&
Développement Durable

1. Un peu d'histoire

Membre du réseau national ACEPP Association des Collectifs Parents Professionnels Enfants, l'ARPPE en Berry-ACEPP18 a été créée en 1999 à l'initiative de parents et de professionnels petite enfance. Fédération départementale de l'ACEPP dans le Cher, l'ARPPE en Berry-ACEPP18 a accompagné à la création de nombreux services petite enfance associatifs (crèche, micro-crèche, halte-garderie) et porteurs de projet (initiatives et école parentales) depuis sa création. Elle accompagne et conseille les crèches associatives adhérentes dans leur gestion quotidienne, l'adaptation aux changements règlementaires, dans l'élaboration et le montage de projet.

L'ARPPE en Berry-ACEPP18 anime le réseau des éco-crèches du Cher créé à son initiative en 2014.

L'ARPPE gère en direct et propose services petite enfance & enfance/famille itinérants (haltes-garderies Kangouroule et Kangourêve, Relais Petite Enfance, Ludothèque) aux collectivités locales, aux associations, aux entreprises.

L'ARPPE en Berry, c'est un savoir-faire, une expertise à la création et à la gestion de crèche associative

- Une ***équipe de techniciens-nes pluridisciplinaire*** au service des porteurs de projet et des adhérents pour l'accompagnement à la gestion des crèches associatives
- Une ***équipe de professionnels-les petite enfance*** au service de l'enfant et de sa famille
- Une ***équipe d'animatrices spécialiste du jeu*** et dédiée aux animations intergénérationnelles
- Une équipe de ***bénévoles engagés*** qui se mobilisent au service des familles, des adhérents et des territoires

L'ARPPE en Berry, propose

- Des ***outils au service des adhérents***
- Une ***expérience de l'itinérance et du milieu rural***
- Un ***savoir-faire sur les éco pratiques*** en crèche
- Une ***expertise du montage de projet*** petite enfance

L'ARPPE en Berry, ce sont des missions en faveur du jeune enfant et de la famille

Des valeurs partagées, au service

- **De l'enfant :** favoriser l'éveil, l'éducation, la santé et le bien-être en mettant l'enfant est au cœur du projet
- **De la famille** : collaboration parent/professionnel et soutien à la parentalité pour permettre au parent de rester le 1er éducateur de son enfant, de concilier vie privée/vie professionnelle, de rompre l'isolement et de favoriser les solidarités
- **Des professionnels petite enfance** : insertion, formation, échanges de pratiques pour valoriser et promouvoir la qualité de l'accueil individuel et collectif
- **Du développement durable** : la démarche éco-crèche pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux et aux attentes des familles
- **Du territoire :** développement des partenariats locaux, aménagement du territoire, développement des services en milieu rural
- **Du jeu :** vecteur de culture et d'échanges intergénérationnels

L'ARPPE en Berry, ce sont des actions et des services en faveur du lien social en milieu rural et du développement des territoires

Des missions reconnues d'utilité publique et les partenaires institutionnels, au travers d'une Convention Partenariale d'Objectifs (depuis 2002) et du Schéma Départemental des Services aux Familles (depuis 2016), l'ARPPE travaille avec la CAF du Cher, le Conseil départemental et la MSA au développement des services petite enfance et de la qualité de l'accueil en milieu rural, et développe de nombreux partenariats avec les acteurs locaux, en tant que :

- **Animateur du réseau des initiatives parentales**,
- **Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire** et membre du collectif ESS18
- **Espace de vie sociale** via la ludothèque MICADO, sur la commune d'Henrichemont
- **Acteur des territoires ruraux** : actions du REAAP, animation locale via ses services itinérants innovants, le jeu comme vecteur de lien social pour lutter contre l'isolement et favoriser l'accès à la culture, accessibilité des services aux habitants, le développement de l'emploi local ...
- **Gestionnaires de *services itinérants dédiés à la petite enfance et enfance/famille*** :
  - Les haltes-garderies itinérantes Kangouroule & Kangourêve
  - Les Relais Petite Enfance, le Relais des Kangous
  - La ludothèque MICADO

2. Projet social

Partenariats et réseaux

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **TRAVAILLER AUPRÈS DES TOUT-PETITS NÉCESSITE DES TEMPS POUR RÉFLÉCHIR, SE DOCUMENTER ET ÉCHANGER** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

9

Au niveau national et régional

L'ARPPE en Berry fait partie de plusieurs réseaux et participe à de nombreux échanges :

- Le réseau nationale ACEPP : l'Association des Collectif Parents Professionnels Enfants est la fédération nationale à laquelle l'ARPPE en Berry est rattachée. Elle compte 23 fédérations régionales ou départementales, dont l'ARPPE en Berry-Aepp18. De nombreux échanges et rencontres ont lieu au sein du réseau.
- Le réseau des ludothèques : L'ARPPE en Berry adhère à la fédération française des ludothèques via Micado.
- Le réseau des Relais Petite Enfance : L'ARPPE en Berry adhère à l'UFNAFAAM *(Union fédérative nationale des associations de familles d'accueil et assistants maternels)*

Au niveau départemental

L'ensemble des liens tissés par l'ARPPE en Berry avec les acteurs départementaux sont partagés avec le réseau des adhérents et les professionnels petite enfance des services itinérants :

- Le réseau collectif ESS18 : acteur de l'économie sociale et solidaire, l'ARPPE en Berry a participé à la création et adhère au Collectif ESS18, un réseau départemental qui permet de nombreux échanges, solidarité et communication entre les différents acteurs de l'ESS du département
- Le réseau des REAAP18 : Référent pour le territoire Cher Nord, l'ARPPE en Berry coordonne et anime le groupe aux côté de la CAF du Cher et du Conseil départemental. L'ensemble des services de l'ARPPE en Berry et du réseau des adhérents participent aux actions REAPP localement.
- Le réseau des éco-crèches : depuis 2014, l'ARPPE en Berry a créé le réseau des éco-crèches du Cher. Elle accompagne, forme et anime ce réseau. Il est ouvert aux structures petite enfance municipales et territoriales ce qui permet de nombreux échanges.
  L'ARPPE en Berry représente le réseau des éco-crèche lors d'évènements (ex : printemps de l'écologie) et auprès des partenaires départementaux et locaux.
- Le réseau des adhérents de l'ARPPE en Berry (petites crèches et RPE associatifs) : les professionnels des services petite enfance et enfance jeunesse de l'ARPPE en Berry travaillent, échangent, mutualisent avec le réseau des adhérents, tant les professionnels-les que les bénévoles, sur leur territoire d'implantation, mais aussi pour des actions collectives au niveau départemental.
- Le réseau des EAJE et des RPE du Cher : les services petite enfance de l'ARPPE en Berry participent à ces réseaux co-animés par la CAF et le Département

L'association développe de nombreux partenariats avec les acteurs locaux, départementaux, voire régionaux :

- APOGEE : l'ARPPE en Berry adhère à la plateforme d'achat régionale et fait profiter ses adhérents de ce service. De nombreux achats y sont mutualisés.
- Intervenant extérieurs : L'ARPPE en Berry développe de nombreux partenariats et des collaborations avec les acteurs culturels et artistiques du territoire (maison de la culture, 1 000 lieux du Berry, Théâtre Bambino, librairies, artistes, …)

<u>Au niveau local</u>

L'association participe à la vie et à l'animation de son territoire :

- Implication dans la vie locale : les services petite enfance de l'ARPPE en Berry participent aux fêtes locales, développent des partenariats avec les associations, sur les communes de passage des services itinérants, tout comme sur la commune d'implantation de la ludothèque.
- En tant qu'espace de vie sociale, MICADO accompagne, anime et développe des projets avec les acteurs locaux et les habitants.
- Echanges et partenariats avec les acteurs locaux : l'ensemble des services petite enfance de l'ARPPE en Berry développe des partenariats avec les écoles (classes passerelles), ALSH (échanges, animations), EHPAD (échanges, animation).
- En contribuant au montage de projets innovants pour des publics fragiles et en proposant un service adapté aussi en milieu rural ou urbain au niveau d'un quartier.

Les services itinérants entretiennent et développent des relations avec différents partenaires et services (élus, écoles, centres de loisirs, bibliothèques...), à l'occasion de rencontres, fêtes de village... et propose des activités en lien avec les acteurs locaux sur les villages traversés (bébés nageurs, classes passerelles, échanges avec les crèches, visites à la ferme, chez les pompiers, avec les aînés à la bibliothèque, …).

Depuis 2024, les haltes-garderies développent des partenariats avec des acteurs du champ social en milieu urbain et notamment à Bourges dans le but de proposer un accueil au bénéfice de familles en grande difficulté sociale (familles monoparentale, femmes en parcours d'insertion, familles migrantes…) tout en restant ouvertes à tout public.

<u>La place des parents</u>

La place des parents et leur participation au sein des services petite enfance et enfance/famille :
Au sein des haltes-garderies Kangouroule et Kangourêve :

- Il est offert aux familles ou accompagnants la possibilité de rester avec l'enfant le temps dont ils ont besoin
- Les haltes garderies participent sur les territoires qu'elles desservent aux animations REAAP, journées des familles…
- Les talents des parents sont toujours les bienvenus pour des animations auprès des enfants (musique, lecture, poterie, yoga…)
- Lors des sorties, la présence des parents est nécessaire pour accompagner et permettre de découvrir l'environnement ou des acteurs de la vie locale (ferme, boulangerie…) mais aussi pour partager un moment ensemble avec l'enfant
- Le recueil des besoins des familles par des questionnaires et des enquêtes de satisfaction permet d'adapter le fonctionnement du service (passage en journée continue, changement des horaires…)

L'accompagnement à la parentalité :

L'ARPPE en Berry développe des actions REAPP au sein de ses services (HGI, RPE, ludothèque).

Sur les haltes-garderies, l'accompagnement à la parentalité est un axe important du travail des professionnels.

Au-delà du mode de garde occasionnel, Kangouroule et Kangourêve proposent avant tout un lieu d'écoute et d'échange pour la famille et l'enfant, un espace qui permet l'éveil, le répit parental, la socialisation et la rencontre avec d'autres familles

1 Pour grandir sereinement, **J'AI BESOIN QUE L'ON M'ACCUEILLE** quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **J'AI BESOIN DE PROFESSIONNELS QUI ENCOURAGENT** avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

L'équipe des haltes-garderies est vigilante à :

- Maintenir un encadrement permettant d'offrir un accueil personnalisé des parents pour permettre un temps d'écoute de qualité (ne pas se limiter au taux d'encadrement minimum)
- Respecter les choix éducatifs des familles (allaitement, couches lavables...) dans la limite des valeurs défendues par l'association
- Accueillir des familles avec un enfant porteur de handicap avec une attention particulière
- Organiser des « Cafés des Kangous », afin de permettre aux accompagnants des enfants fréquentant les haltes-garderies d'échanger avec une professionnelle mais aussi de partager leurs expériences, leurs questionnements, les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien avec leur enfant.

L'accueil de la diversité sociale et culturelle :

5 Je développe ma créativité et **J'ÉVEILLE MES SENS** grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

L'équipe de professionnelles s'attache à :

- Accueillir toutes les différences et les spécificités culturelles avec bienveillance et respect.
- Accueillir et aller vers les familles quels que soient leur culture, leur origine, leur condition de vie, en adoptant une posture de respect et de co-éducation.

L'équipe veille également à accorder la même attention à tous les enfants et parents quelque soit leur sexe

7 Fille ou garçon, **J'AI BESOIN QUE L'ON ME VALORISE** pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

L'insertion sociale :

Pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle

1 Pour grandir sereinement, **J'AI BESOIN QUE L'ON M'ACCUEILLE** quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

Les haltes-garderies de par leur fonctionnement permettent de :

- Proposer un mode de garde souple au plus près de leurs besoins (aller à un entretien, une formation, un rendez-vous...) et de leur lieu de vie
- Proposer une inscription sans contrat d'accueil, sans forfait, avec une inscription à l'heure sans réservation obligatoire (dans la limite des places)
- D'inscrire toutes les familles sans obligation de résider sur le territoire ou d'être en situation d'emploi
- Proposer aux familles un espace pour se rencontrer, créer des liens sociaux et quelquefois professionnels

L'accueil des stagiaires en recherches d'orientation ou en cours de formation :
L'équipe des haltes-garderies a toujours à cœur d'accueillir des stagiaires afin de participer à la formation professionnelle des jeunes mais aussi de partager sa vision de la pédagogie.
Pour cela elle accueille :

- Des stagiaires dès la 4ème pour faire découvrir le milieu professionnel
- Des stagiaires en formation professionnelle (CAP AEPE, auxiliaire, EJE…)

L'accompagnement des stagiaires est fait par un tuteur dédié (suffisamment de professionnelles disponibles pour l'encadrement du jeune)

<u>Les salariés</u>

L'ensemble des salariés participent à l'évolution de leur poste et se voient proposer l'acquisition de nouvelles compétences lors des entretiens annuels.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **TRAVAILLER AUPRÈS DES TOUT-PETITS NÉCESSITE DES TEMPS POUR RÉFLÉCHIR, SE DOCUMENTER ET ÉCHANGER** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

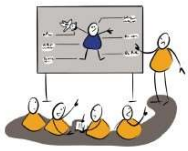

10 **J'AI BESOIN QUE LES PERSONNES** qui prennent soin de moi soient bien formées et **S'INTÉRESSENT** aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

- La participation aux RIRes (Réunions Inter Réseau) pour le partage et l'échange de pratique
- Des formations individuelles ou collectives sont proposées dès que possible
- Les salariés qui le souhaitent sont accompagnés pour une VAE ou un départ en formation qualifiante
- Dès que possible, une évolution de poste est proposée au sein de l'association
- Au fil des années, de nombreuses salariées ont été recrutées via les missions locales pour des postes d'animatrices petite enfance

<u>La vie associative</u>

Place et rôles des familles et professionnels-les utilisatrices des services itinérants :

- Les parents, par leur adhésion à l'ARPPE en Berry, peuvent faire partie du Conseil d'administration et/ou du bureau
- Les familles sont régulièrement consultées via des enquêtes, afin de connaitre leur niveau de satisfaction du service.
- Une adaptation du service est faite quand cela est possible pour répondre au mieux aux besoins des familles (passage sur une nouvelle commune, modification des horaires pour faire une journée continue au lieu de demi-journée)
- Des temps d'échanges axés sur la vie associative, l'engagement bénévole et le fonctionnement des services peuvent être proposés

3. Projet de développement durable

L'ARPPE en Berry anime le réseau des « éco-crèche » du Cher depuis 2014 et a engagé l'ensemble de ses services dans la démarche éco-crèche en mutualisant les expériences pour faire évoluer les pratiques, favorisant les circuits courts, les économies d'échelle, afin d'améliorer l'environnement des enfants et des salariés.

L'ARPPE en Berry mutualise des achats, propose des temps d'échange des pratiques et forme son personnel à la mise en place de pratiques éco-responsables au sein de ses établissements.
La démarche éco-crèche implique et engage l'ensemble des acteurs d'un territoire (familles, bénévoles, salariés, élus locaux) dans une démarche de progrès et d'éducation à l'environnement par des actions concrètes et la signature de la charte des éco-crèches.

Elle répond aux différents enjeux de la petite enfance :

- Enjeux économiques : de la conception du bâtiment au fonctionnement quotidien car les pratiques écoresponsables ont un impact durable et financier significatif
- Enjeux éducatifs car les crèches sont traversées par les attentes des parents d'aujourd'hui, conscients de l'impact des gestes du quotidien sur l'environnement ; de professionnels convaincus souhaitant faire évoluer les pratiques de l'équipe
- Enjeux environnementaux : via la maitrise des consommations (eau, énergie), la maitrise des déchets (alimentaire et autre), l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de la nature
- Enjeux sociétaux : via la solidarité entre et avec les familles, le partenariat avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, l'intégration dans la politique du territoire

Au-delà des gestes, c'est une pédagogie qui propose de mettre l'enfant au cœur du projet, l'être humain dans son environnement naturel.
Gestionnaires, bénévoles, professionnels petite enfance, parents, relèvent ensemble le défi, pour les enfants !

Concrètement, les éco-pratiques traversent de nombreux sujets au sein des services :

- L'alimentation : s'approvisionner localement, préférence du bio, éveil au goût et saisonnalité des produits
- Hygiène corporelle : fabrication et utilisation de produits naturels
- Hygiène des locaux : fabrication de produits et nettoyage écologique
- Activités pédagogiques : fabrication des produits d'activité à partir de produits naturels, récupération, activités nature, produits et matériels écolabels
- Réduction des déchets : lingettes lavables, récupération de contenants, limitation des emballages, sobriété de consommation
- Maitrise des consommations : eau, électricité, fournitures diverses, limitation des produits, sobriété énergétique des appareils
- Matériaux : choix des jeux et jouets éco-conçus, choix des matériaux de construction et du mobilier
- Rapport à la nature : activités en extérieur, éveil à la nature, jardin potager, sorties nature
- Vigilance vis-à-vis des achats : circuits courts, fabrication française, conception écologique et équitable, partenariats avec les acteurs de l'Economie sociale et solidaire, …
- Solidarité : co-voiturage, mutualisation des achats, braderies et troc
- Prise en compte de la Loi « Egalim » : pas de plastique, pas de jetable, maitrise de la provenance des produits, information des familles, minimum 30% des repas en bio, lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'espace et l'environnement respectent ces valeurs et permettent aux enfants et aux adultes d'évoluer dans un environnement sain.
L'agencement des locaux doit permettre à l'association de vivre pleinement son projet social et favoriser les rencontres.
Le choix des matériaux de construction, la maitrise des consommations, le circuit de recyclage des déchets, … sont des éléments importants dans le fonctionnement et la gestion financière au quotidien, ils nécessitent une attention particulière.